

Justificatif généré le 11/12/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 11/12/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/712661
N° d'annonce : 712661

ASTER

Société par actions simplifiée au capital de 100 €

Siège social : 3 rue de la Côte de l'Aimant 92380 GARCHES
910 130 269 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal en date du 30 juillet 2023, l'assemblée extraordinaire statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

La Présidente.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aePHpP2IH

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aePHpP2IH>

